

bsf244 4 su 351 zhf 2808 rembsf225

SUISSE/SÉCURITÉ AÉRIENNE/REDEVANCES/DÈV. :remplace bsf225

Développement
Sécurité aérienne

La taxe sur le kérosène comme source de financement =

Zurich (ats) La taxe sur le kérosène pourrait être utilisée pour financer la sécurité aérienne en Suisse. Le Conseil fédéral examine cette possibilité afin de soulager les compagnies aériennes, a indiqué mardi à Zurich le ministre des transports Moritz Leuenberger.

Les compagnies aériennes se plaignent que les redevances d'approche prélevées par les aéroports pour la sécurité aérienne sont trop élevées, a dit M. Leuenberger. Il s'exprimait lors du premier Congrès suisse sur l'aviation civile.

Le conseiller fédéral a expliqué qu'une des raisons en était le subventionnement croisé des aérodromes régionaux et des vols privés par les aéroports nationaux et l'aviation commerciale. Mais une répartition proportionnelle des coûts engendrés par le contrôle aérien mettrait en danger l'existence des aérodromes régionaux, selon lui.

Moins pour les routes

Pour soulager le fardeau financier pesant sur les compagnies aériennes, le Conseil fédéral examine la possibilité de remplacer ce subventionnement croisé par une partie de la taxe sur le kérosène. Les quelques 60 millions de francs prélevés chaque année sont actuellement intégralement versés aux routes.

Toutefois, à cause du manque à gagner qui en résulterait pour ce secteur, le ministre des transports s'attend déjà à une résistance au sein du Parlement. Une modification de la législation sur l'utilisation des taxes sur les carburants serait nécessaire, a indiqué à l'ATS le porte-parole de l'OFAC Anton Kohler.

Selon lui, le montant total des subventions croisées s'élève à 21 millions de francs par an. Les aéroports nationaux co-financent

bsf244 4 su 351 zhf 2808 rembsf225

SUISSE/SÉCURITÉ AÉRIENNE/REDEVANCES/DÈV. :remplace bsf225

les coûts du contrôle aérien des aéroports régionaux à raison de 15 millions, tandis que l'aviation privée participe à hauteur de 6 millions aux prestations qui lui sont fournies (informations météo surtout).

Les redevances pour la sécurité sont versées aux aéroports par les compagnies aériennes, qui les répercutent sur les taxes des passagers.

Revendication d'Aerosuisse

Le Conseil fédéral envisage de faire revenir à l'aviation civile l'ensemble des revenus issus de la taxe sur le kérosène, a précisé le porte-parole de l'OFAC. Ils seraient affectés à la sécurité du transport aérien ainsi qu'à la protection de l'environnement. Une revendication formulée mardi à Zurich par le président d'Aerosuisse, Paul Kurrus.

Le premier Congrès suisse sur l'aviation civile a été organisé par economiesuisse. Y participaient Ueli Forster, président d'economiesuisse, Giovanni Bisignani, directeur général de l'Association internationale du transport aérien (IATA), Josef Felder, président de la Swiss International Airports Association (SIAA) et Christoph Franz, directeur de Swiss.

NOTE: bsf225 complétée avec les deux derniers paragraphes.

(SDA-ATSV/no hj uc/c5swi come reg fin eng rega par zh)

301626 may 06